

Accueil > Outils de documentation, d'information > Les textes officiels > Le Bulletin officiel > 2011 > n°19 du 12 mai 2011 > Personnels

## Bulletin officiel n°19 du 12 mai 2011

### Personnels

## Agrégation et Capet

---

### Programmes des concours externes et internes

NOR : MENH1109851N  
note de service n° 2011-069 du 29-4-2011  
MEN - DGRH D1

L'arrêté du 17 mars 2011 publié au Journal officiel du 2 avril 2011 a modifié les arrêtés du 28 décembre 2009 fixant respectivement les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet).

Cette modification concerne, d'une part, la section économie et gestion de l'agrégation externe et interne et, d'autre part, les sections génie civil, génie électrique, génie industriel, génie mécanique et technologie du Capet externe et interne qui sont supprimées et remplacées par la section sciences industrielles de l'ingénieur : option architecture et construction, option énergie, option information et numérique, option ingénierie mécanique.

La présente note précise les programmes, pour la session 2012, de ces concours qui ont fait l'objet de cette réforme.

### Agrégation externe - section économie et gestion

Pour la session 2012, les candidats à l'agrégation externe d'économie et gestion ont le choix entre quatre options :

- option A : administration et ressources humaines ;
- option B : finance et contrôle ;
- option C : marketing ;
- option D : système d'information.

Ce choix est formulé au moment de l'inscription.

Les candidats déclarés admissibles ou admis font l'objet de classements distincts selon l'option choisie.

Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

#### A - Épreuves d'admissibilité

##### 1. Dissertation portant sur le management

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve doit permettre au candidat de montrer :

- qu'il possède les connaissances et les concepts fondamentaux du management des organisations ;
- qu'il est capable d'analyser les décisions et les actions des entreprises dans le contexte structurel et conjoncturel actuel, ainsi que de prendre la mesure du caractère contingent de leurs évolutions, tant dans le domaine conceptuel que dans l'observation de faits ;
- qu'il est en mesure de présenter une argumentation cohérente et structurée dans le cadre d'une problématique.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner le management dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les principaux éléments des points suivants :

##### 1. Modélisations de l'organisation

- Théories de la firme et de la gouvernance
- Théories des organisations

- Théories de la décision

## 2. Problématiques du management

- Stratégie, structure et identité

- Coûts, valeur et modèles d'affaire

- Systèmes de pilotage de la performance, informations et décisions dans les organisations

## 3. Analyses et pratiques de la gestion et du développement des organisations

- Gestion des frontières et de la taille de l'entreprise : entrepreneuriat, réseaux, alliances, globalisation, localisation, déréglementation, privatisation, etc.

- Gestion du fonctionnement de l'organisation : flexibilité, flux, processus, changement, innovation, risques, décisions et responsabilités, etc.

- Gestion des ressources et des contraintes de l'entreprise : connaissances, compétences, motivations, conflits, éthique, culture, normes, qualité, etc.

## 2. Composition à partir d'un dossier portant, au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C ou D choisie

- soit sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires ;

- soit sur l'économie.

Cette épreuve consiste à répondre de façon structurée au sujet posé en se fondant sur des éléments fournis dans le dossier mais aussi en apportant ses connaissances personnelles et des exemples.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

## - Composition à partir d'un dossier portant sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires

L'épreuve permet de valoriser :

- la maîtrise des connaissances fondamentales et du sens de l'évolution du droit positif, de la réglementation et de la doctrine juridique ;

- la capacité d'analyser des situations juridiques et d'établir des liens entre faits et normes juridiques ;

- une argumentation cohérente, structurée et répondant à une problématique construite à partir du sujet.

Le programme porte sur :

- d'une part, les connaissances requises pour enseigner en lycée (classes de première et terminale

Sciences et technologies de la gestion et classes post-baccalauréat des spécialités tertiaires) ;

- d'autre part, les points suivants :

### 1. Sources et notions fondamentales du droit

- Les institutions politiques, administratives et juridictionnelles et les sources normatives : nationales, communautaires, internationales

- Le contrat, la responsabilité, la propriété (biens corporels et incorporels), la preuve

### 2. Exercice du commerce

- Les commerçants et les activités commerciales

- Les principaux contrats spéciaux civils et commerciaux

- Le contentieux des affaires et ses différents modes de règlement (arbitrage)

### 3. Structures juridiques de l'entreprise

- Les structures nationales : entreprise individuelle, sociétés commerciales et civiles, société d'économie mixte, GIE

- Les structures européennes (sociétés européenne, GEIE) et les groupes de sociétés

- La composition et la transmission du patrimoine

### 4. Droit de la concurrence et de la consommation

- La réglementation de la concurrence

- Les activités de distribution et la protection du consommateur

- Le droit européen de la concurrence et de la consommation

### 5. Droit financier, droit fiscal et droit des entreprises en difficulté

- Le droit du crédit, les sûretés et le droit de l'ingénierie financière

- Notions essentielles de fiscalité

- Notions de droit des entreprises en difficulté

### 6. Droit social

- La réglementation de l'emploi et les relations individuelles et collectives de travail

- La protection sociale

- Le droit européen du travail et des procédures collectives

## - Composition à partir d'un dossier portant sur l'économie

L'épreuve permet de valoriser :

- la maîtrise des connaissances fondamentales et du sens de l'évolution de la pensée économique ;

- la capacité d'analyse de mécanismes économiques et d'interprétation de phénomènes économiques ;
- une argumentation cohérente, structurée et répondant à une problématique construite à partir du sujet.

Le programme porte sur :

- d'une part, les connaissances requises pour enseigner en lycée (classes de première et terminale Sciences et technologies de la gestion et classes post-baccalauréat des spécialités tertiaires) ;
- d'autre part, les points suivants :

#### 1. Micro-économie

- Les théories du consommateur et du producteur
- Les théories des prix, des marchés et de l'équilibre général
- Déficiences du marché, analyse économique de l'État et de ses interventions

#### 2. Économie industrielle

- Le paradigme structure-conduite-performance
- Les théories de l'information et des jeux
- Les théories de l'analyse industrielle et des réseaux

#### 3. Macro-économie

- Les principales fonctions macro-économiques et les théories de l'équilibre
- L'analyse de l'emploi
- L'analyse monétaire et financière
- La croissance, les cycles et les crises

#### 4. Économie internationale

- Les principales caractéristiques des échanges internationaux et les théories du libre-échange, de la spécialisation internationale et du protectionnisme
- L'évolution du système monétaire international, le marché des changes et les théories de la formation des taux de change
- Les différentes dimensions de la mondialisation des économies et l'économie du développement

#### 5. Politique économique et sociale

- Les objectifs, instruments et l'efficacité des politiques économiques
- La coordination des politiques économiques nationales
- L'économie de l'environnement et l'économie non marchande

#### 6. Économie européenne

- La construction européenne et les politiques européennes communautaires
- L'Europe économique et monétaire et ses conséquences
- Le processus d'intégration de l'économie européenne dans l'espace mondial

#### 3. Étude de cas sur la gestion des entreprises et des organisations

Cette épreuve consiste en l'étude d'une situation pratique relative au domaine de l'option choisie par le candidat.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le programme est spécifique aux options :

#### Option A

##### 1. Analyse et gestion des organisations

- Théories des organisations, structure organisationnelle et dynamique des organisations
- Analyses, modélisation et formes d'organisations
- Les processus (décision, coopération, contrôle) et le changement organisationnel
- Techniques de la gestion des organisations
- Technologies de l'information et de la communication

##### 2. Psychosociologie des organisations et gestion des ressources humaines

- Apports de la psychosociologie des organisations
- Principes, stratégies et organisation des RH
- Gestion des emplois, des compétences et de la formation
- Audit social (caractéristiques, méthodologie, analyse, missions)
- Relations sociales et gestion des conflits.

##### 3. Théories et pratiques de la communication

- Théories, concepts, processus, formes et situations de communication
- Communications interpersonnelle, en groupe, de masse
- Communication interne et externe dans les organisations

##### 4. Systèmes d'information

- Modélisations des données et des traitements
- Matériels et applications de la communication au service de l'action administrative et de la GRH

- Gestion documentaire

#### **5. Actions et efficacité administratives**

- Méthodes d'analyse et de conception des postes de travail
- Résolution de problèmes, gestion du temps, méthodes et techniques d'organisation
- Gestion de projets administratifs (méthodologie et évaluation) et de la qualité
- Traitement des données quantitatives

#### **Option B**

##### **1. Comptabilité financière**

- Bases conceptuelles du système d'information comptable
- Normalisation comptable nationale et internationale (cadres conceptuels et principes comptables)
- Traduction comptable de la vie des organisations (firmes, groupes, associations, etc.)
- Contrôle interne, audit comptable et connaissance des métiers de la comptabilité

##### **2. Comptabilité de gestion**

- Modélisation de la consommation des ressources et de la création de valeur
- Techniques de calcul et d'analyse des coûts
- Gestion des coûts et prises de décision

##### **3. Théorie et analyse financières**

- Valeur, coût et risque des décisions de financement
- Mesure de la rentabilité et du risque
- Méthodologie du diagnostic et de l'évaluation des entreprises

##### **4. Gestion financière**

- Gestion des investissements et des financements à long et moyen termes
- Gestion financière du court terme et de la trésorerie
- Gestion financière dans le cadre international, marchés financiers et produits dérivés

##### **5. Contrôle de gestion**

- Problématique du contrôle dans les organisations et systèmes de pilotage de la performance
- Les budgets (prévision, reporting, actions correctives)
- Les tableaux de bord opérationnels et stratégiques
- Les missions d'évaluation et d'audit interne

##### **6. Méthodes d'aide à la décision**

- Capitalisation et actualisation (discrète et continue)
- Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision
- Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Variables aléatoires, lois de probabilité courantes, dépendance statistique
- Programmation linéaire, applications des graphes, modèles de gestion des stocks, simulation

##### **7. Système d'information comptable**

- Principes de modélisation des données et des traitements
- Analyse et exploitation des systèmes d'information comptable et de gestion

#### **Option C**

##### **1. La connaissance et l'analyse du marché**

- Les différents marchés, leurs composantes et l'appareil commercial
- Le comportement du consommateur
- Le système d'information marketing, les études de marché, la recherche et le traitement des informations, l'intelligence économique

##### **2. L'environnement juridique, réglementaire et institutionnel de l'action commerciale**

- Le droit de la concurrence et de la consommation
- Les normalisations française, européenne et internationale
- Le consumérisme

##### **3. Les stratégies et les politiques commerciales**

- L'analyse stratégique et le diagnostic commercial
- La prévision commerciale, le plan marketing, l'évaluation des actions marketing et commerciales
- La démarche qualité, le marketing achat, le marketing relationnel
- Les stratégies d'accès aux marchés étrangers et les techniques du commerce international

##### **4. Les variables d'action**

- Le produit
- Le prix
- La commercialisation (distribution, gestion des points de vente, vente à distance, etc.)
- La communication (externe, interne, marketing direct, etc.)

**5. La négociation commerciale**

- Les différentes formes de négociation et d'entretien
- Les outils d'aide à la négociation
- Les évolutions liées aux contraintes logistiques
- La gestion de la relation client

**6. La fonction commerciale**

- La structure commerciale
- Le personnel et les métiers commerciaux
- Le recrutement, la gestion et l'animation des équipes et des réseaux commerciaux

**7. Les outils au service de la gestion commerciale et du marketing**

- Statistique descriptive et analyse des données, variables aléatoires, lois de probabilité courantes et dépendance statistique
- Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Comptabilité générale et de gestion appliquées au domaine commercial, méthodes de prévision et gestion budgétaire, calculs financiers
- Recherche opérationnelle : programmation linéaire, applications des graphes, modèles de gestion des stocks, simulation, phénomènes d'attente, théorie des jeux

**Option D****1. Les systèmes d'information et de gestion**

- Méthodes classiques de modélisation, méthodes objets, modélisation des processus
- Architecture des réseaux
- Génie logiciel et systèmes de gestion de bases de données
- Outils de simulation
- Langages et environnement de développement

**2. Les domaines d'application**

Dans chacun des domaines d'application, les candidats doivent maîtriser les techniques et méthodes, les applications et les outils appliqués à la gestion comptable et financière, la gestion de production, la gestion commerciale, la gestion des ressources humaines, la gestion de projet, la gestion des connaissances.

**3. Stratégie des systèmes d'information**

- Stratégie et organisation des systèmes d'information
- Sécurisation du système d'information et droit de l'informatique
- Contrôle de gestion et système d'information
- Externalisation des systèmes d'information
- Gestion des portefeuilles de projets

**4. Conséquences sur l'organisation et la structure**

- Impacts humains des systèmes d'information
- Modification de l'organisation et de la coordination
- Impacts sur les modes de communication

**5. Mathématiques appliquées à l'informatique de gestion**

- Problématique générale de l'aide à la décision
- Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision
- Variables aléatoires, lois de probabilité courantes, dépendance statistique
- Recherche opérationnelle : programmation linéaire, applications des graphes, modèles de gestion des stocks, simulation

**B - Épreuves d'admission****1. Leçon portant sur le management suivie d'une interrogation**

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure ; coefficient 1.

L'épreuve se déroule en deux parties. La première partie est notée sur 15 points, la seconde sur 5 points.

**Première partie** : présentation d'une leçon en relation avec les programmes de management des lycées et des classes post-baccalauréat.

L'épreuve a deux dimensions : la maîtrise des notions fondamentales du management (indiquées dans le contenu du programme défini dans l'épreuve 1 de l'admissibilité) et les capacités à les transmettre.

La leçon est une épreuve permettant au jury d'évaluer les capacités du candidat à enseigner. Elle portera sur les contenus des enseignements de management des classes de première et terminale STG et des classes de BTS définis au B.O. n° 20 du 15 mai 2008. Il s'agit pour lui de se placer dans une situation d'enseignement définie par le sujet. Il n'est pas attendu du candidat qu'il fasse une leçon devant le jury mais

qu'il lui présente sa démarche et qu'il justifie ses choix pédagogiques et didactiques (objectifs, contenus à transmettre, progression, démarche, pré-requis, évaluation, etc.).

**Deuxième partie** : interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » (présentation : cinq minutes maximum ; entretien avec le jury : dix minutes maximum).

Le programme est défini par la première des dix compétences que les professeurs doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier (cf. [B.O. n° 29 du 22 juillet 2010](#)).

**2. Exposé à partir d'un dossier portant, au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C ou D choisie**

- soit sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires ;
- soit sur l'économie.

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Le programme est identique à l'épreuve 2 de l'admissibilité.

**3. Épreuve de cas pratique dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat**

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Le programme est identique à l'épreuve 3 de l'admissibilité.

## Agrégation interne et CAERPA - section économie et gestion

Pour la session 2012, les candidats à l'agrégation interne d'économie et gestion ont le choix entre quatre options :

- option A : administration et ressources humaines ;
- option B : finance et contrôle ;
- option C : marketing ;
- option D : système d'information.

Ce choix est formulé au moment de l'inscription. Les candidats ne font pas l'objet de classements distincts selon l'option choisie.

Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

### A - Épreuves d'admissibilité

#### 1. Dissertation portant sur le management

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve doit permettre au candidat de montrer :

- qu'il possède les connaissances et les concepts fondamentaux du management des organisations ;
- qu'il est capable d'analyser les décisions et les actions des entreprises ;
- qu'il est en mesure de présenter une argumentation cohérente et structurée dans le cadre d'une problématique.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner le management dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires ; les candidats doivent maîtriser également les principaux éléments des points suivants :

##### 1. Modélisations de l'organisation

- Les théories de la firme et de la gouvernance
- Les théories des organisations
- Les théories de la décision

##### 2. Problématiques du management

- Stratégie, structure et identité
- Coûts, valeur et modèles d'affaire
- Systèmes de pilotage de la performance, informations et décisions dans les organisations

##### 3. Analyses et pratiques de la gestion et du développement des organisations

- Gestion des frontières et de la taille de l'entreprise : entrepreneuriat, réseaux, alliances, globalisation, localisation, déréglementation, privatisation, etc.
- Gestion du fonctionnement de l'organisation : flexibilité, flux, processus, changement, innovation, risques, décisions et responsabilités, etc.
- Gestion des ressources et des contraintes de l'entreprise : connaissances, compétences, motivations, conflits, éthique, culture, normes, qualité

## 2. Exploitation pédagogique d'un thème dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve est spécifique à chaque option. Elle consiste en une composition portant sur un thème relatif au management et à la gestion des entreprises et des organisations, en relation avec l'option choisie. Elle vise à apprécier la capacité des candidats à conduire une réflexion didactique et pédagogique sur un thème donné. Le candidat doit alors démontrer une capacité à s'interroger sur les notions, les concepts, les principes et les pratiques des organisations afin de les transformer en contenus à enseigner et de rechercher les moyens d'en assurer l'acquisition par les élèves.

Programmes spécifiques à chaque option

### Option A

#### 1. Analyse et gestion des organisations

- Théories des organisations, structure organisationnelle et dynamique des organisations
- Analyses, modélisation et formes d'organisations
- Les processus (décision, coopération, contrôle) et le changement organisationnel
- Techniques de la gestion des organisations
- Technologies de l'information et de la communication

#### 2. Psychosociologie des organisations et gestion des ressources humaines

- Apports de la psychosociologie des organisations
- Principes, stratégies et organisation des RH
- Gestion des emplois, des compétences et de la formation
- Audit social (caractéristiques, méthodologie, analyse, missions)
- Relations sociales et gestion des conflits.

#### 3. Théories et pratiques de la communication

- Théories, concepts, processus, formes et situations de communication
- Communications interpersonnelle, en groupe, de masse
- Communication interne et externe dans les organisations

#### 4. Systèmes d'information

- Modélisations des données et des traitements
- Matériels et applications de la communication au service de l'action administrative et de la GRH
- Gestion documentaire

#### 5. Actions et efficacité administratives

- Méthodes d'analyse et de conception des postes de travail
- Résolution de problèmes, gestion du temps, méthodes et techniques d'organisation
- Gestion de projets administratifs (méthodologie et évaluation) et de la qualité
- Traitement des données quantitatives

### Option B

#### 1. Comptabilité financière

- Bases conceptuelles du système d'information comptable
- Normalisation comptable nationale et internationale (cadres conceptuels et principes comptables)
- Traduction comptable de la vie des organisations (firmes, groupes, associations, etc.)
- Contrôle interne, audit comptable et connaissance des métiers de la comptabilité

#### 2. Comptabilité de gestion

- Modélisation de la consommation des ressources et de la création de valeur
- Techniques de calcul et d'analyse des coûts
- Gestion des coûts et prises de décision

#### 3. Théorie et analyse financières

- Valeur, coût et risque des décisions de financement
- Mesure de la rentabilité et du risque
- Méthodologie du diagnostic et de l'évaluation des entreprises

#### 4. Gestion financière

- Gestion des investissements et des financements à long et moyen termes
- Gestion financière du court terme et de la trésorerie
- Gestion financière dans le cadre international, marchés financiers et produits dérivés

#### 5. Contrôle de gestion

- Problématique du contrôle dans les organisations et systèmes de pilotage de la performance
- Les budgets (prévision, reporting, actions correctives)
- Les tableaux de bord opérationnels et stratégiques
- Les missions d'évaluation et d'audit interne

**6. Méthodes d'aide à la décision**

- Capitalisation et actualisation (discrète et continue)
- Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision
- Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Variables aléatoires, lois de probabilité courantes, dépendance statistique
- Programmation linéaire, applications des graphes, modèles de gestion des stocks, simulation

**7. Système d'information comptable**

- Principes de modélisation des données et des traitements
- Analyse et exploitation des systèmes d'information comptable et de gestion

**Option C****1. La connaissance et l'analyse du marché**

- Les différents marchés, leurs composantes et l'appareil commercial
- Le comportement du consommateur
- Le système d'information marketing, les études de marché, la recherche et le traitement des informations, l'intelligence économique

**2. L'environnement juridique, réglementaire et institutionnel de l'action commerciale**

- Le droit de la concurrence et de la consommation
- Les normalisations française, européenne et internationale
- Le consumérisme

**3. Les stratégies et les politiques commerciales**

- L'analyse stratégique et le diagnostic commercial
- La prévision commerciale, le plan marketing, l'évaluation des actions marketing et commerciales
- La démarche qualité, le marketing achat, le marketing relationnel
- Les stratégies d'accès aux marchés étrangers et les techniques du commerce international

**4. Les variables d'action**

- Le produit
- Le prix
- La commercialisation (distribution, gestion des points de vente, vente à distance, etc.)
- La communication (externe, interne, marketing direct, etc.)

**5. La négociation commerciale**

- Les différentes formes de négociation et d'entretien
- Les outils d'aide à la négociation
- Les évolutions liées aux contraintes logistiques
- La gestion de la relation client

**6. La fonction commerciale**

- La structure commerciale
- Le personnel et les métiers commerciaux
- Le recrutement, la gestion et l'animation des équipes et des réseaux commerciaux

**7. Les outils au service de la gestion commerciale et du marketing**

- Statistique descriptive et analyse des données, variables aléatoires, lois de probabilité courantes et dépendance statistique
- Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Comptabilité générale et de gestion appliquées au domaine commercial, méthodes de prévision et gestion budgétaire, calculs financiers
- Recherche opérationnelle : programmation linéaire, applications des graphes, modèles de gestion des stocks, simulation, phénomènes d'attente, théorie des jeux

**Option D****1. Les systèmes d'information et de gestion**

- Méthodes classiques de modélisation, méthodes objets, modélisation des processus
- Architecture des réseaux
- Génie logiciel et systèmes de gestion de bases de données
- Outils de simulation
- Langages et environnement de développement

**2. Les domaines d'application**

Dans chacun des domaines d'application, les candidats doivent maîtriser les techniques et méthodes, les applications et les outils appliqués à la gestion comptable et financière, la gestion de production, la gestion commerciale, la gestion des ressources humaines, la gestion de projet, la gestion des connaissances.

**3. Stratégie des systèmes d'information**



- Stratégie et organisation des systèmes d'information
- Sécurisation du système d'information et droit de l'informatique
- Contrôle de gestion et système d'information
- Externalisation des systèmes d'information
- Gestion des portefeuilles de projets
- 4. Conséquences sur l'organisation et la structure**
  - Impacts humains des systèmes d'information
  - Modification de l'organisation et de la coordination
  - Impacts sur les modes de communication
- 5. Mathématiques appliquées à l'informatique de gestion**
  - Problématique générale de l'aide à la décision
  - Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision
  - Variables aléatoires, lois de probabilité courantes, dépendance statistique
  - Recherche opérationnelle : programmation linéaire, applications des graphes, modèles de gestion des stocks, simulation

## B - Épreuves d'admission

**1. Exposé à partir d'un dossier documentaire fourni aux candidats, portant au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C ou D choisie, sur**

- une analyse économique appliquée aux organisations ;
- une analyse juridique appliquée aux organisations.

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

### **- Exposé portant sur une analyse économique appliquée aux organisations**

Pour le candidat, l'épreuve consiste à présenter un exposé intégrant des faits, des concepts et des savoirs relevant des différents champs de l'économie. Elle peut solliciter le cas échéant une dimension historique ainsi qu'une réflexion épistémologique.

Elle permet de valoriser :

- la maîtrise des connaissances fondamentales et du sens de l'évolution de la pensée économique en relation avec une problématique rattachée au fonctionnement d'une ou de plusieurs organisations ;
- la capacité d'analyse de mécanismes économiques et d'interprétation de phénomènes économiques concrets ;
- une capacité à répondre aux questions posées par le jury ;
- une argumentation cohérente, structurée et répondant à une problématique construite à partir du sujet.

Le programme porte sur :

- d'une part, les connaissances requises pour enseigner en lycée (classes de première et terminale Sciences et technologies de la gestion et classes post-baccalauréat des spécialités tertiaires) ;
- d'autre part, les points suivants :

#### **1. Microéconomie**

- Les théories du consommateur et du producteur
- Les théories des prix, des marchés et de l'équilibre général
- Déficiences du marché, analyse économique de l'État et de ses interventions

#### **2. Économie industrielle**

- Le paradigme structure-conduite-performance
- Les théories de l'information
- Les théories de l'analyse industrielle et des réseaux

#### **3. Macro-économie**

- Les principales fonctions macro-économiques et les théories de l'équilibre
- L'analyse de l'emploi
- L'analyse monétaire et financière
- La croissance, les cycles et les crises

#### **4. Économie internationale**

- Les principales caractéristiques des échanges internationaux et les théories du libre-échange, de la spécialisation internationale et du protectionnisme
- L'évolution du système monétaire international, le marché des changes et les théories de la formation des taux de change
- Les différentes dimensions de la mondialisation des économies et l'économie du développement

**5. Politique économique et sociale**

- Les objectifs, instruments et l'efficacité des politiques économiques
- La coordination des politiques économiques nationales
- L'économie de l'environnement et l'économie non marchande

**6. Économie européenne**

- La construction européenne et les politiques européennes communautaires
- L'Europe économique et monétaire et ses conséquences
- Le processus d'intégration de l'économie européenne dans l'espace mondial

**- Exposé portant sur une analyse juridique appliquée aux organisations**

Pour le candidat, l'épreuve consiste à présenter un exposé intégrant des faits, des concepts et des savoirs relevant des différents champs juridiques concernés. Elle peut solliciter le cas échéant une dimension historique ainsi qu'une réflexion épistémologique.

Elle permet de valoriser :

- la maîtrise des connaissances fondamentales et du sens de l'évolution du droit positif, de la réglementation et de la doctrine juridique ;
- la capacité d'analyse des situations juridiques et d'établir des liens entre faits et normes juridiques, notamment en relation avec une problématique rattachée au fonctionnement d'une ou de plusieurs organisations ;
- une capacité à répondre aux questions posées par le jury ;
- une argumentation cohérente, structurée et répondant à une problématique construite à partir du sujet.

Le programme porte sur :

- d'une part, les connaissances requises pour enseigner en lycée (classes de première et terminale Sciences et technologies de la gestion et classes post-baccalauréat des spécialités tertiaires) ;
- d'autre part, les points suivants :

**1. Sources et notions fondamentales du droit**

- Les institutions politiques, administratives et juridictionnelles et les sources normatives : nationales, communautaires, internationales
- Le contrat, la responsabilité, la propriété (biens corporels et incorporels), la preuve

**2. Exercice du commerce**

- Les commerçants et les activités commerciales
- Les principaux contrats spéciaux civils et commerciaux
- Le contentieux des affaires et ses différents modes de règlement (arbitrage)

**3. Structures juridiques de l'entreprise**

- Les structures nationales : entreprise individuelle, sociétés commerciales et civiles, société d'économie mixte, GIE
- Les structures européennes (sociétés européenne, GEIE) et les groupes de sociétés
- La composition et la transmission du patrimoine

**4. Droit de la concurrence et de la consommation**

- La réglementation de la concurrence
- Les activités de distribution et la protection du consommateur
- Le droit européen de la concurrence et de la consommation

**5. Droit financier, droit fiscal et droit des entreprises en difficulté**

- Le droit du crédit, les sûretés et le droit de l'ingénierie financière
- Notions essentielles de fiscalité
- Notions de droit des entreprises en difficulté

**6. Droit social**

- La réglementation de l'emploi et les relations individuelles et collectives de travail
- La protection sociale
- Le droit européen du travail et des procédures collectives

**2. Épreuve de cas pratique dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat**

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Programme identique à celui de la seconde épreuve d'admissibilité.

## **Concours externes du Capet et Cafep/Capet et concours internes du Capet et Caer/Capet - Section sciences industrielles de l'ingénieur**

Les programmes de la section technologie du concours externe et du concours interne du Capet publiés

au B.O. spécial n° 1 du 27 janvier 2011 sont annulés.

### Concours externes du Capet et Cafep/Capet

Le programme du Capet externe de sciences industrielles de l'ingénieur s'appuie sur les compétences décrites dans les programmes en vigueur le 1er janvier de l'année du concours :

- de technologie du collège ;
- de sciences de l'ingénieur de la voie générale du baccalauréat S ;
- des enseignements technologiques de la série STI2D ;
- de sciences industrielles de l'ingénieur des classes préparatoires aux grandes écoles.

Ceci, au niveau de maîtrise des savoirs « master 2 ».

La deuxième épreuve d'admissibilité, spécifique à chaque option, s'appuie sur les compétences décrites dans les programmes, en vigueur le 1er janvier de l'année du concours, des BTS relatifs aux champs couverts par chaque option.

Les quatre épreuves sont destinées à évaluer les compétences suivantes :

- analyser un système technique fonctionnellement et structurellement ;
- vérifier les performances attendues d'un système par l'évaluation de l'écart entre un cahier des charges et les réponses expérimentales ou de simulations ;
- construire et valider, à partir d'essais, des modélisations de système par l'évaluation de l'écart entre les performances mesurées et les performances simulées ;
- imaginer des solutions nouvelles répondant à un besoin exprimé.

### Concours internes du Capet et Cafep/Capet

Le programme du Capet interne de sciences industrielles de l'ingénieur s'appuie sur les compétences décrites dans les programmes, en vigueur le 1er janvier de l'année du concours :

- de technologie du collège ;
- de sciences de l'ingénieur de la voie générale du baccalauréat S ;
- des enseignements technologiques de la série STI2D ;
- de sciences industrielles de l'ingénieur des classes préparatoires aux grandes écoles.

Les compétences suivantes sont évaluées :

- analyser un système technique fonctionnellement et structurellement ;
- vérifier les performances attendues d'un système par l'évaluation de l'écart entre un cahier des charges et les réponses expérimentales ou de simulations ;
- construire et valider, à partir d'essais, des modélisations de système par l'évaluation de l'écart entre les performances mesurées et les performances simulées ;
- imaginer des solutions nouvelles répondant à un besoin exprimé.

